



CONSEIL DES ANCIENS DE TROINEX

Séance du Conseil
Lundi 24 septembre 2018
Salle du Conseil municipal de Troinex
09h30 – 11h30

(Procès-verbal adopté à la séance du 10.12.2018)

Présent-e-s : Janine Berberat (présidente), Pierre Babel, Jacqueline Bidaux, Luc Forestier, Robert Haldi, Alexander Hawthorne, Josiane Magnenat, Nicolas Muller, José Pittet, Georgette Pugin (vice-présidente), Elsbeth Ruegg, Christopher Shorrock, Marthy Ungar, Jean-Pierre Waefler

Excusés : David Baddeley, Jean-Jacques Chevalley, Raymond Jeanrenaud.

Procès-verbaliste : Georgette Pugin

Ordre du jour

1. Accueil et adoption de l'OJ
- 2.. Adoption du PV de la séance du 28 mai 2018
3. Retours sur les auditions de Mme B. Hirsch et M. Guy Lavorel. Discussion et propositions sur le projet de la Mairie pour un « immeuble intergénérationnel » et plus largement sur notre dossier « Habitat seniors »
4. Infos
5. Propositions et remarques individuelles, organisation et suites à donner
6. Divers

1. Accueil et adoption de l'ordre du jour

La Présidente souhaite la bienvenue et annonce une modification de l'ordre du jour, avec un point 3 bis : Présentation des projets immobiliers de Troinex, par M. Guy Lavorel, maire, à 10h30. Elle propose de s'organiser en conséquence.
L'OJ modifié est accepté.

2. Adoption du PV de la séance du 28 mai 2018.

Le PV est accepté avec remerciements aux auteurs. La Présidente annonce, d'entente avec le Bureau et dans le but de simplifier le travail, que les PV seront désormais assurés par



Georgette Pugin. Les personnes auditionnées devront fournir un document de leur présentation qui sera annexé au PV, seules les interventions, discussions, questions et réponses seront consignées au PV.

On passe directement aux informations de la Présidente (prévues au point 4 de l'OJ).

3. Informations de la Présidente

3.1. Un groupe jeunesse se crée à Troinex. Composé de jeunes entre 18 et 20 ans, ce groupe se fixe des buts assez larges (événements culturels, sportifs, nature, etc...) . Ces jeunes veulent s'impliquer dans la vie de Troinex. On pourrait envisager des échanges et collaborations avec eux. M. Matthieu Forest, coordinateur de l'équipe de travail social hors murs-Salève (TSHM) de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe), pense que c'est une très bonne idée et nous tient au courant. Il sera notre interlocuteur.

3.2. Rappel de la « Semaine de la démocratie » et tout particulièrement de la table ronde organisée à Troinex « La démocratie à travers les générations » qui réunira deux représentants du Conseil municipal, deux jeunes et deux représentants du Conseil des Anciens (G. Pugin et R. Jeanrenaud).

Janine Berberat propose aux membres du Conseil de venir nombreux pour cet événement.

3.3. Rappel de la Marche du CAD, le 30 septembre, avec repas offert à midi aux marcheurs et non-marcheurs. Le CdA et l'APEGE (Association de pensionnés de l'Etat de Genève) formeront un groupe qui se mettra en marche devant l'église arménienne pour rejoindre le CAD.

3.4. Retour sur la séance du Conseil municipal du 17 septembre

Pour plus de détails, se reporter au PV de la séance du CM, en ligne sur le site de la Commune.

3.4.1. Projet de construction de 17 villas contiguës au chemin Lullin

Ce projet a fait l'objet de l'opposition de voisins et d'habitants de la commune. Une pétition a été signée par plus de 300 personnes. Le premier recours de la Commune pour cette autorisation de construire a été rejeté par le Tribunal administratif de première instance. Maître Siegrist a été mandaté pour déposer un deuxième recours auprès de l'instance supérieure.

3.4.2. Agenda 21 et communication

La Commission Agenda 21 envisage des mesures pour améliorer la communication, et en particulier, l'information aux habitants.

Une agence spécialisée dans la communication est mandatée pour réaliser une enquête. Un questionnaire sera envoyé *ad personam* aux habitants de Troinex de 16 ans et plus.

3.4.3. Sauvons la Poste de Vessy

La pétition lancée par les Associations des intérêts de Vessy et de Pinchat pour le maintien du bureau de poste à Veyrier a été soutenue par des Troinésiens. A suivre !

3.4.4. Prise en compte du développement durable dans les manifestations organisées par la Commune

Pour limiter l'impact négatif des déchets (ballons gonflables, pailles en plastique, etc.) sur l'environnement et garantir l'équilibre écologique de nos milieux de vie, une motion a été lancée par le groupe Hors-Parti.

Des solutions existent : ballons gonflables et pailles biodégradables, serviettes compostables, etc. La question de la vaisselle utilisée pour les prochaines manifestations organisées par la Commune est posée.



La Mairie fera des propositions à la Commission *Agenda 21*, qui pourra les compléter et les amender.

Des actions sont déjà entreprises : achat de gobelets consignés, et encouragement de la vaisselle réutilisable.

3.5. Rapport du Conseil des Anciens de Troinex sur l'exercice 2017.

Il sera rédigé par Monsieur Raymond Jeanrenaud, président sortant du CdA.

4. Propositions et questions individuelles, organisation et suite à donner

Selon les statuts, le Conseil des Anciens est aussi un relais des comuniers pour les petits problèmes rencontrés au quotidien.

Quelques remarques immédiates sont formulées dans ce sens :

- Carafes d'eau du robinet à mettre à disposition pendant les manifestations organisées par la Commune.
- Propreté de la petite déchetterie du chemin des Moulins-de-Drize qui laisse à désirer. Qui gère ?
- Des crottes de chiens parsèment le chemin des Eclaireurs, alors que des distributeurs de sacs pour les déjections canines sont à disposition. Avoir les bons réflexes peut s'éduquer !
- Trottoirs envahis au chemin de Drize. Les conteneurs ont été déplacés pour faciliter le passage des piétons. Ils sont revenus à la même place, avec un cadenas afin de ne plus pouvoir les bouger.
- Les bennes débordent en certains endroits.
- Afin de trier juste, apprendre à mieux reconnaître les différents types de plastique dur, le pet, etc.

En restant à l'écoute des uns et des autres dans la commune, une liste sera établie peu à peu. Les remarques, regroupées sous des rubriques générales, seront transmises à la Mairie. On veillera à y mettre les formes et à relever aussi tout ce qui est positif.

La Présidente passe au vote :

Acceptez-vous ce mode de faire ? Réponse : oui, à l'unanimité.

Qui souhaite se charger de cette tâche ?

Josiane Magnenat répond positivement. Elle enverra régulièrement les remarques recueillies.

5. Retours sur les auditions de Mme B. Hirsch et M. Guy Lavorel. Discussion et propositions sur le projet de la Mairie pour un « immeuble intergénérationnel » et plus largement sur notre dossier « Habitat seniors ».

L'IEPA (immeuble avec encadrement pour personnes âgées, subventionné sur le canton de Genève) n'a pas la faveur de la Mairie, laquelle penche pour un immeuble intergénérationnel.

Mais qu'entend-on par immeuble intergénérationnel ? Un tour de table montre que les points de vue sont très partagés :

- C'est un immeuble qui offre de bonnes conditions, même aux seniors en situation de handicap, et au sein duquel on s'entraide. Un espace commun permet d'accueillir des personnes de l'extérieur. La commune participe.
- L'intergénérationnel ne doit pas être imposé. C'est un choix !
- Si l'on prend les « bâtiments Dusonchet », la solidarité fonctionne bien. Le souhait qui prédomine c'est de ne pas mourir en EMS.
- L'EMS d'aujourd'hui a évolué !
- En propriété par étage ou dans un groupe de maisons voisines, des relations étroites s'établissent. Cela vient tout naturellement !



- La commune fait déjà beaucoup : repas, quartiers autosurveillés...
- Après plusieurs années, des changements interviennent, comment cela peut-il continuer à bien fonctionner ?
- Il faut changer de mentalité chez les jeunes comme chez les plus âgés !
- Les mentalités évoluent avec l'âge !
- A Zurich, il existe des immeubles où les aîné-e-s se réunissent, une ou deux fois par semaine, pour manger ensemble dans une ambiance conviviale. Une cuisinière prépare le repas.
- On peut envisager de loger les personnes âgées au rez-de-chaussée d'un bâtiment, ou sur un même étage, dans des appartements adaptés prévus à cette fin, le reste des occupants de l'immeuble étant des familles, des célibataires, de jeunes étudiants, toutes générations confondues. Un espace communautaire est à prévoir. Ouvert sur l'extérieur, il permet de ne pas vivre en vase clos, favorise les échanges et entretient les liens sociaux.
- C'est bien connu, les personnes âgées n'aiment pas habiter au rez-de-chaussée !

Janine Berberat nous parle des appartements protégés qui existent dans le canton de Vaud.

Deux familles, logées dans ces appartements, apportent leur secours sur place en cas de besoin. Leur loyer est diminué d'un certain montant en reconnaissance de la responsabilité assurée.

Une place communautaire est aménagée dans le bâtiment, Pro Senectute aide à financer les animations. La Fondation est subventionnée. Une commission d'admission opère les choix pour l'entrée dans ce type d'habitat seniors.

Des questions suivent : en cas de problèmes cognitifs, jusqu'où aller ?

La construction d'un immeuble intergénérationnel, payée avec les impôts des contribuables, doit être rentable. Comment créer des synergies ? Jusqu'où va aller la commune ?

6. Présentation des projets immobiliers de Troinex par M. Guy Lavorel, maire

L'arrivée de Monsieur Guy Lavorel, maire de Troinex, est saluée par la présidente.

6.1. Plan directeur communal et réaménagement du centre du village

Le plan directeur communal (PDcom) va être présenté au CdA. Le PDcom est un instrument important qui fixe les principales options communales en matière d'aménagement du territoire pour les 15 à 20 prochaines années.

Combien d'habitants Troinex comptera-t-il en 2030 ? 1'500 habitants en plus, 2'000 ou davantage ?

Deux plans sont distribués aux membres afin que chacun puisse se situer au fil des informations données :

a) une vue aérienne sur laquelle les 3 parcelles de développement de Troinex : Crêts, « Grand pré », Lullin, apparaissent clairement délimitées à l'aide de feutres de différentes couleurs.

b) un plan pour l'étude des besoins en équipements et de réaménagement du centre du village.

A noter que seule la parcelle « Grand pré » appartient à la commune, les deux autres sont privées.

Les projets d'urbanisation des différentes parcelles s'inscrivent sur le moyen terme (de 3 à 5 ou 6 ans) et le long terme (de 8 à 15 ans).

L'étude en cours du centre du village prévoit la construction de logements sur les terrains de la paroisse catholique et de la commune. La paroisse catholique veut densifier le « Pré du curé » (terrain de football). C'est la commune de Troinex, après droit de superficie obtenu, qui construira.

La commune souhaite garder la maîtrise du développement.



L'immeuble Dusonchet, qui date des années 60, serait détruit au profit d'une place centrale du village.

Quant à l'immeuble intergénérationnel, son emplacement et ses caractéristiques restent à définir, avec une option encore incertaine : appartements pour aînés + jeunes, selon disponibilité du moment ?

Il faut rester souple et ne pas trop idéaliser, fait remarquer M. Guy Lavorel.

6.2. Questions et remarques

6.2.1. Circulation (déjà présentée en mai par M. le Maire. Voir PV y relatif)

Avec l'expansion de Troinex, des liaisons sûres sont-elles étudiées ?

La commune a adopté un plan de circulation qui continue de se mettre en place.

L'étroitesse de la route de Troinex pose problème pour les cyclistes. Une autre piste cyclable envisagée par le Canton sur la route Drize-Annecy devrait modifier la situation mais, tous voulant aller au plus court, le moindre détour devient dissuasif !

La mobilité douce est privilégiée. La commune veille au maintien, voire à l'extension des chemins pédestres.

De grandes transversales piétonnes sont prévues dans la commune.

6.2.2. Transports publics

Le maire rappelle que la desserte de la commune par les TPG sera améliorée grâce au bus 48 avec lien direct au CEVA. Veyrier, Troinex et le Bachet-de-Pesay seront reliés. Du Bachet, on pourra rejoindre le Rondeau de Carouge. Fréquence : toutes les 15 minutes.

6.2.3. Volet social

Quelqu'un assurera-t-il les liens avec les usagers de l'immeuble intergénérationnel ?

Le maire reconnaît un déficit au niveau social. La commune souhaite créer un poste à Troinex dans ce domaine. Le/la responsable présent-e pourrait assurer ce lien avec les résidents du bâtiment.

Prochaine séance du Conseil des Anciens

Lundi 10 décembre 2018, de 9h30 à 11h30, salle du Conseil municipal.

Cette séance sera suivie du traditionnel **apéritif de fin d'année**.

Troinex, le 16 novembre 2018

Georgette Pugin, vice présidente

Procès-verbaliste